



16ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 798 | De Mme Laure Lavalette (Rassemblement National - Var) | Question orale sans débat |
| Ministère interrogé > Intérieur et outre-mer | | Ministère attributaire > Intérieur et outre-mer |
| Rubrique > police | Tête d'analyse >Rénovation du commissariat central de Toulon | Analyse > Rénovation du commissariat central de Toulon. |
| Question publiée au JO le : 21/05/2024 Réponse publiée au JO le : 29/05/2024 page : 4418 | | |

Texte de la question

Mme Laure Lavalette attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur la situation du commissariat de Toulon. En 2021, le préfet du Var de l'époque, M. Evence Richard, avait annoncé l'engagement de l'État à hauteur de 1,4 million d'euros pour la rénovation d'un commissariat que les agents et personnels attendent depuis plusieurs années. Outre les enjeux environnementaux, Mme la députée attire l'attention de M. le ministre sur les conditions et le bien-être au travail des agents de la police nationale à Toulon. Les forces de l'ordre de l'agglomération toulonnaise font face à l'augmentation de leurs missions, notamment dans la lutte contre les trafics de stupéfiants. Alors qu'une convention concernant le commissariat de Sanary-sur-Mer et prévoyant un engagement de l'État vient d'être trouvée entre l'État et la municipalité, Mme la député souhaite donc connaître la situation exacte du projet de rénovation du commissariat central de Toulon, les raisons du retard apparent et des éventuels blocages existants. De plus, elle souhaite connaître les projets de l'État pour l'augmentation des moyens et du nombre d'agents sur la métropole Toulon-Provence-Métropole, dans les années à venir.

Texte de la réponse

COMMISSARIAT CENTRAL DE TOULON

Mme la présidente . La parole est à Mme Laure Lavalette, pour exposer sa question, no 798, relative au commissariat central de Toulon.

Mme Laure Lavalette . Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur.

En 2021, le préfet du Var a annoncé l'engagement de l'État, à hauteur de 1,4 million d'euros, pour rénover un commissariat, ce que les personnels attendent depuis de longues années. Les travaux prévus concernent la modernisation des bâtiments, dans le cadre national de la rénovation énergétique des bâtiments publics, l'installation de bornes de recharge pour les véhicules électriques ou encore le remplacement des menuiseries aluminium par du double vitrage.

Au-delà des enjeux énergétiques et environnementaux, je souhaite interpellier le ministre sur la situation des agents

de la police nationale à Toulon. Ils sont nombreux à faire état de conditions de travail déplorables : surpopulation dans les bureaux, infiltrations d'eau dans les sous-sols, présence de nuisibles. Le manque de places de parking oblige parfois les fonctionnaires à se garer dans les rues adjacentes du boulevard Leclerc, ce qui les expose à des situations d'insécurité tard le soir. Les avocats, de leur côté, me rapportent un état de délabrement avancé des espaces de garde à vue ainsi que la présence d'insectes et de nuisibles. Nul ne sait ce qu'il en est des travaux d'ampleur promis depuis des années.

Le nombre d'agents affectés dans le même hôtel de police rend la surface disponible inadaptée. La question de nouveaux locaux, modernes et fonctionnels, doit être posée urgemment. Ainsi, les anciens locaux fermés en raison de la politique de centralisation et d'autres surfaces appartenant aux ministères de l'intérieur et de la justice pourraient accueillir certains services.

Dans l'agglomération toulonnaise, les forces de l'ordre font face à l'augmentation de leurs missions, toujours plus difficiles, notamment dans le cadre de la lutte contre les trafics de stupéfiants. Ainsi, en décembre dernier, un homme a ouvert le feu sur des policiers dans le quartier du Mourillon après avoir menacé la clientèle d'un établissement. Je tiens aujourd'hui, depuis l'Assemblée nationale, à rendre hommage aux agents de police varois.

Alors que l'État et la municipalité de Sanary-sur-Mer viennent de conclure une convention sur le commissariat, je souhaite connaître la situation exacte du projet de rénovation du commissariat central de Toulon. Pourriez-vous expliquer en détail la cause de ces retards et de ces blocages ? Qu'en est-il de l'augmentation des moyens, de l'acquisition de locaux et de la situation des agents de police dans la métropole Toulon-Provence-Méditerranée ? Ce sujet d'intérêt est devenu un sujet d'urgence !

Mme la présidente . La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la ville et de la citoyenneté.

Mme Sabrina Agresti-Roubache, *secrétaire d'État chargée de la ville et de la citoyenneté*. Vous faites bien de le rappeler, et je vous emboîte le pas : chaque jour, les policiers accomplissent un travail remarquable sur le terrain. Et je puis vous assurer que leurs conditions de travail sont une priorité pour le ministre de l'intérieur et des outre-mer.

C'est un fait : les locaux de l'hôtel de police de Toulon sont vieillissants et trop exigus. Face à cette situation, l'État agit pour apporter des solutions concrètes. Depuis 2014, de nombreux travaux, pour un total de 6,5 millions d'euros, ont été réalisés. Une grande partie des bureaux et des circulations a été rénovée entre 2018 et 2022 ; en 2020, un plan de rénovation intégrale du bâtiment a été acté, mais sa mise en œuvre a été retardée par la pandémie ; la modernisation du stand de tir a été achevée en avril 2024 pour un montant total de 500 000 euros. La troisième phase du plan coûtera 1,5 million d'euros et comprendra notamment le réaménagement de l'accueil et des bureaux de plainte, ainsi que la rénovation des sanitaires.

Les efforts doivent se poursuivre pour que les policiers puissent travailler dans des conditions qu'on qualifiera de normales. Nous le leur devons, compte tenu des missions qu'ils accomplissent quotidiennement. Des réflexions sont en cours pour relocaliser certaines unités dans des locaux extérieurs tout en conservant l'actuel hôtel de police.

Quant aux effectifs, ils n'ont cessé d'augmenter depuis 2016. La circonscription de police nationale compte désormais 444 gradés et 719 agents ; les effectifs des unités départementales de la police nationale sont passés de 43 à 69 policiers ; au niveau départemental, la police nationale dispose de 1 546 agents, contre 1 400 en 2016. Cette augmentation des effectifs doit être suivie d'une augmentation proportionnelle des locaux et des bureaux.

Par ailleurs, la qualité des relations nouées entre l'État et les élus locaux a permis de lancer le projet de construction d'une nouvelle caserne dans la commune de Crau, qui accueillera dix-sept gendarmes.

Enfin, rappelons que la mobilisation des policiers et des gendarmes sera totale durant la saison estivale, en



collaboration avec les polices municipales et les élus locaux.

Mme la présidente . La parole est à Mme Laure Lavalette.

Mme Laure Lavalette . J'entends votre volonté de vous atteler au problème mais vous n'avez pas précisé dans quels délais. D'autre part, la rénovation des locaux suffira-t-elle ? Ne vaut-il pas mieux changer de projet ?

Vous avez expliqué que la police nationale resterait mobilisée durant l'été. Cependant, nous avons compris que de nombreux policiers seront probablement envoyés en renfort à Paris pour les Jeux olympiques, ce qui inquiète les Varois. Pouvez-vous les rassurer ?